

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. VALIDITÉ DES DISPOSITIONS

1.1 Les Conditions Générales de Vente figurant dans ce document s'appliquent à tout contrat conclu par REVO S.P.A. (ci-après dénommé le "Vendeur") pour la fourniture de ses produits à un client (ci-après dénommé "l'Acheteur"), et remplacent tout accord précédent, qu'il soit écrit ou oral, entre le Vendeur et l'Acheteur.

1.2 Ces Conditions Générales de Vente prévalent sur toute condition soumise par l'Acheteur au Vendeur, à l'exception des conditions précédemment soumises par l'Acheteur au Vendeur expressément validées et approuvées par écrit par le Vendeur lui-même.

1.3 Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées au format PDF à partir du site Web de l'entreprise www.revospa.com (section 'ENTREPRISE' - 'CERTIFICATIONS'), et sont donc réputées connues et entièrement acceptées par l'Acheteur au moment de la commande.

2. COMMANDE ET ACCEPTATION DE LA COMMANDE

2.1 Le contrat est parfait en tous ses aspects avec la commande de l'Acheteur auprès du Vendeur, qui est considérée comme acceptée par écrit par le Vendeur via un email de confirmation de réception de la commande.

2.2 Toutes les modifications des commandes, qu'elles soient orales ou écrites, doivent être confirmées par écrit par le Vendeur par courrier électronique; si une telle confirmation de la réception de la modification n'est pas reçue par l'Acheteur, le Vendeur est déchargé de toute responsabilité pour des erreurs ou des malentendus connexes.

3. LIVRAISON ET TRANSPORT

3.1 La livraison du matériel est effectuée selon les instructions de l'Acheteur et comme enregistré dans notre Registre Client.

3.2 Les conditions commerciales doivent suivre les directives dictées par les INCOTERMS applicables au moment de la conclusion du contrat.

3.3 Les délais de livraison ne sont pas contraignants, et tout retard dans la livraison du matériel ne donne pas droit à l'Acheteur de réclamer des réductions ou des remises sur le prix convenu, ni une indemnisation des dommages directs ou indirects.

3.4 Le non-respect des délais de livraison en raison d'événements de force majeure (guerres, insurrections, grèves) ou de raisons indépendantes de la volonté du Vendeur (incendie, inondations, pénurie de matières premières) entraînera un ajustement des délais pour une période égale à la durée des événements retardant.

4. PROPRIÉTÉ ET PAIEMENT

4.1 Les produits fournis par le Vendeur à l'Acheteur restent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral du montant convenu.

Le paiement des produits doit être effectué dans les délais spécifiés sur la facture, sauf accord contraire entre les Parties.

4.2 Le paiement des produits doit être effectué dans les délais spécifiés sur la facture, sauf accord contraire entre les Parties.

4.3 Le Vendeur a toute autorité pour suspendre et/ou reporter les livraisons à l'Acheteur jusqu'à ce que ce dernier :

- a) ait entièrement réglé le crédit dû au Vendeur
- b) ait fourni des garanties appropriées pour assurer le bon accomplissement des obligations découlant des contrats en cours.

5. RÉCLAMATIONS

5.1 L'Acheteur est responsable de vérifier l'état général des produits et de leur emballage à la livraison. Toute réclamation concernant l'emballage, la quantité, le nombre ou les caractéristiques extérieures du produit doit être notifiée au Vendeur dans les 7 jours ouvrables suivant la livraison des produits. Passé ce délai de 7 jours ouvrables, le droit de réclamation de l'Acheteur est réputé abandonné.

5.2 Les réclamations concernant les défauts/vices non identifiables lors de l'inspection des produits à la livraison doivent être notifiées au Vendeur dans les 7 jours ouvrables suivant leur découverte lors de l'utilisation en production. Passé ce délai de 7 jours ouvrables, le droit de réclamation de l'Acheteur est réputé abandonné.

5.3 Le Vendeur se réserve le droit d'inspecter les retours à réception, qui doivent être dans le même état d'intégrité esthétique et fonctionnelle qu'ils étaient au moment de l'expédition. Les retours ne seront acceptés qu'après accord avec l'Acheteur. Si le retour

est imputable à l'Acheteur, le Vendeur peut facturer à l'Acheteur les coûts de traitement du retour (inspection, remise en stock, gestion des procédures d'entrée).

6. JURIDICTION

6.1 Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la loi italienne.

6.2 Tout litige survenant entre les Parties est exclusivement soumis au Tribunal de Verone, dont la compétence est entièrement acceptée par l'Acheteur.

7. PROTECTION DES DONNÉES

7.1 Le Vendeur informe que les données et informations fournies dans le cadre des relations contractuelles avec l'Acheteur (relatives à l'Acheteur et collectées légitimement également auprès de sources tierces) seront traitées conformément aux Directives du Règlement Européen UE 2016/679 (RGPD).

7.2 L'Acheteur déclare être informé des informations visées aux articles 13 et 14 du RGPD et des droits concernant les finalités poursuivies, les bases légales du traitement, les méthodes et outils utilisés, ainsi que des droits et des méthodes pour les exercer en ce qui concerne les données personnelles fournies dans le cadre de l'exécution du contrat.

Cognola ai Colli, 01/03/2024

La Direction